



ECRIVAIN PUBLIC

L'écrivain public doit inspirer confiance et se doit de mettre par écrit la demande exacte de son client en respectant strictement ses arguments... excepté les menaces ou les termes provocateurs et insultants. L'intervention de l'EP est alors primordiale dans ces derniers cas en tempérant les propos de son client.

Depuis 30 ans, je pratique ce métier avec pour avantage d'être prof de français d'où une orthographe et une grammaire sûres ... De plus, mon expérience de juge au Tribunal d'arrondissement pendant 10 ans a non seulement "perfectionné" la connaissance des termes juridiques mais a permis également une écoute et une perception aiguë.

L'écrivain public est en mesure de répondre à l'attente de son client ou de sa cliente d'une manière efficace dans la plupart des domaines.

Marianne Bornand